

DEC132415DR13

Décision donnant délégation de signature aux responsables de la Délégation Languedoc-Roussillon, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale de la délégation Languedoc-Roussillon

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n°080155DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu la décision n°070093DAJ du 13 juillet 2007 nommant M. Gérard Kerlidou, aux fonctions d'adjoint à la déléguée régionale de la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu la décision n°090142DR13 du 25 novembre 2009 nommant M. Jocelyn Méré, aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation de la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu la décision n°130961DR13 du 24 juin 2013 nommant Mme Gwladys Maure, aux fonctions de responsable du service des ressources humaines de la circonscription Languedoc-Roussillon ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon, délégation est donnée à M. Gérard Kerlidou, Adjoint à la déléguée régionale, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine Gibello et de M. Gérard Kerlidou, délégation est donnée à M. Jocelyn Méré, Responsable du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine Gibello, de M. Gérard Kerlidou et de M. Jocelyn Méré, délégation est donnée à Mme. Gwladys Maure, Responsable du service ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine Gibello, de M. Gérard Kerlidou, de M. Jocelyn Méré, et de Mme Gwladys Maure, délégation est donnée à :

Mme Françoise Ravier, Assistant Ingénieur, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire et des attributions de la Cellule Affaires Générales,

Mme Brigitte Dongan, Assistant Ingénieur, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire et des attributions du Service Financier,

Mme Laure Di Meilla, Assistant Ingénieur, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire et des attributions du Service Financier.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} Août 2013

La déléguée régionale
Ghislaine Gibello